

**(groupe) astek**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 978.382 Euros

Siège social : 85/87, avenue Pierre Grenier

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

489 800 805 RCS NANTERRE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT**  
**EN DATE DU 11 MAI 2012**

L'an deux mille douze

Le onze mai,

A dix-huit heures et cinq minutes.

Les actionnaires de la société (groupe) astek, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement, au siège social de la **société INCKA, sis 85, rue Pierre GRENIER - 92100 Boulogne Billancourt**, sur la convocation qui leur a été faite par le Président du Directoire par lettres adressées à chaque actionnaire le 24 avril 2012, avec avis rectificatif en date du 25 avril 2012.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée, à leur entrée en séance, par chaque membre de l'Assemblée tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Philippe DELECOURT préside l'Assemblée.

Monsieur Philippe DELECOURT est désigné comme secrétaire.

Monsieur Philippe DELECOURT, actionnaire présent et acceptant, représentant le plus grand nombre de voix, est désignée en qualité de scrutateur.

Le Président constate, d'après la feuille de présence, certifiée conforme par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés réunissent plus du cinquième des actions composant le capital social.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en tant qu'Assemblée Générale Ordinaire.

**La société COPENIC, Commissaire aux Comptes titulaire**, régulièrement convoquée est absente et excusée.

**La société DELOITTE, co-Commissaire aux Comptes titulaire**, régulièrement convoquée est absente et excusée.

**Le Comité d'établissement « Nord, Est, Ile de France »** de l'UES GROUPE ASTEK, dûment convoqué, est représenté par Madame Fabienne DRAVERS et Monsieur Fabrice GOURLAY.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie des lettres de convocation adressées aux représentants du personnel ;
- la copie de la lettre recommandée de convocation adressée au Commissaire aux Comptes ;
- la feuille de présence à l'Assemblée Générale - à laquelle sont annexés les formulaires de vote adressés par les actionnaires, certifiée exacte par les membres du bureau ;
- le projet du texte des résolutions ;
- le rapport du Conseil de Surveillance auquel sont annexées les fiches d'identité des candidats au Conseil de Surveillance ;
- Une copie des statuts.

Puis, le Président fait observer que la présente Assemblée Générale a été convoquée conformément aux prescriptions légale et réglementaires, et déclare que les documents et renseignements ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée Générale, ainsi que la liste des actionnaires.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale :

- Nomination de deux nouveaux membres du Conseil de Surveillance ;
- Pouvoirs pour formalités ;
- Questions diverses.

Puis, le Président donne lecture du rapport du Conseil de Surveillance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Madame Hélène LIMOGES demande à prendre la parole et fait observer qu'elle trouverait intéressant que des membres extérieurs au groupe soient nommés au conseil de surveillance, plutôt que des membres de la famille des fondateurs ou des fondateurs du groupe ROBINSON.

Madame Limoges ajoutent qu'à son sens des nominations de personnes indépendantes et extérieures rassureraient les actionnaires et les salariés.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

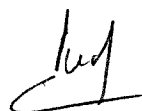
### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil de Surveillance, décide de nommer :

- Monsieur Jean-Michel Veyrenc, né le 31 juillet 1960 à Sainte-Foy-Lès-Lyon (69), de nationalité française, demeurant 41, voie Ingres à (94400) Vitry-Sur-Seine ;

En qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires à tenir dans l'année 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Monsieur Jean-Michel Veyrenc a fait savoir qu'il acceptait ce mandat, qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de leur en interdire l'exercice.



**Résolution votée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés**  
**805.322 voix POUR**  
**0 voix CONTRE**  
**3.484 voix ABSENTION**

**SECONDE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil de Surveillance, décide de nommer :

- Mademoiselle Laure-Anne Bernard, née le 22 juillet 1988 à Paris (14), de nationalité française, demeurant 37 rue du Docteur Roux à (75015) Paris.

En qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires à tenir dans l'année 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Mademoiselle Laure-Anne Bernard a fait savoir qu'il acceptait ce mandat, qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de leur en interdire l'exercice.

**Résolution votée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés**  
**805.322 voix POUR**  
**0 voix CONTRE**  
**3.484 voix ABSENTION**

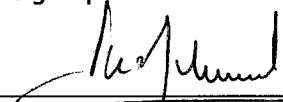
**TROISIEME RESOLUTION**

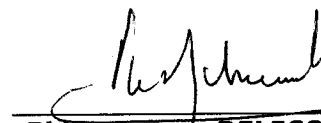
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit et notamment d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

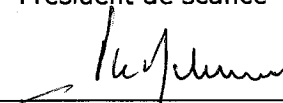
**Résolution votée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés**  
**808.806 voix POUR**  
**0 voix CONTRE**  
**0 voix ABSENTION**

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

  
**Philippe DELECOURT**  
Président de séance

  
**Philippe DELECOURT**  
Secrétaire

  
**Philippe DELECOURT**  
Scrutateur